

Un prêtre en Allemagne, Martin Luther, comme vous le savez, tente d'entraîner les âmes dans la révolte, en prêchant de nouveaux dogmes. Employez, pour le ramener à la vérité, votre autorité de général de l'ordre, vos conseils et vos frères; tâchez d'apaiser cet homme. Si vous vous hâtez, il sera facile d'éteindre une flamme naissante; si vous différez, je crains bien que lorsque nous tenterons d'éteindre l'incendie, nos secours n'arrivent trop tard. Mais pourquoi tous ces conseils? Est-ce que votre sagesse, votre piété, vos lumières, ne vous disent pas assez la conduite que vous avez à tenir? Tout ce que je puis vous recommander, c'est d'employer à cette œuvre de réconciliation, objet de tous mes désirs, et vos pensées, et vos soins, et votre zèle, et votre temps (1). »

Il est dans la vie de Léon X des pages où l'on se dirait transporté au moyen âge, cette époque d'enthousiasme religieux. Sélim, à la tête de ses hordes tartares, faisait chaque jour un nouveau pas en Europe. Pour arrêter cet autre Attila, le pape, à l'aide de ses légats, remuait les cours chrétiennes: et partout on promettait à l'homme qui représentait à la fois le christianisme et la civilisation, des soldats et de l'argent; mais les secours promis n'arrivaient pas. En Allemagne, un poète s'était mis en tête de lutter avec le pape, et conseillait à l'empereur, aux princes, aux diètes, de refuser leur concours au père des fidèles; et la voix du poète était plus puissante que celle du vicaire de Jésus-Christ. Alors, dit un historien philosophe, on vit à Rome le souverain pontife marcher nu-pieds et appeler sur son peuple, par des gémissements et par des larmes, la protection céleste. Ses prières furent plus efficaces que ces négociations: Sélim mourut avant d'avoir pu exécuter ses projets (2).

(1) *Tantum hoc mando, ut omnem tuam mentem, cogitationem, studium, operam, omnem denique cum diligentiam, tum laborem adhibeas, ut quod volumus consequamur.* — *Epist. Leonis X, lib. xvi, 1518, p. 525-526.*

(2) Gaillard, *Histoire de François I^{er}*, t. I, p. 257.

C'est à Léon X que nous devons en partie l'institution de ces belles cérémonies religieuses qui, chaque année, pendant la semaine sainte, attirent un si prodigieux concours d'étrangers à Rome. On ne saurait dire la majesté avec laquelle officiait le pontife, le recueillement qu'il gardait pendant la célébration du saint sacrifice (1). On le voyait, les mains jointes, l'œil fixé à terre ou sur l'autel, prier constamment. Il n'accompagnait et ne portait jamais le saint sacrement que la tête découverte (2). Il assistait tous les dimanches au sermon, mais il voulait que le prêtre ne parlât pas plus d'une demi-heure, conformément à la décision du concile de Latran (3). Musicien habile, il faisait chercher dans toute l'Europe les maîtres de chant les plus célèbres, les instrumentistes les plus renommés, pour célébrer le service divin. Il appela de Florence Alexandre Mellini, poète et musicien, pour accoutumer ses chapelains à garder la tonique dans la psalmodie des psaumes, et la mesure dans le chant syllabique des hymnes ou des proses: car son oreille souffrait quand on brisait le rythme ou qu'on offensait la prosodie.

Zacharie Ferreri nous a dit ailleurs que sous Jules II les hymnes qu'on chantait à Rome outrageaient souvent à la fois la grammaire et la quantité. Léon commanda au poète des chants sacrés où la mesure et la syntaxe sont rigoureusement observés, mais que gâte trop malheureusement l'image païenne. Cet étrange amalgame d'idées chrétiennes et d'expressions mythologiques ne fut pas la faute du pape, mais bien de l'époque elle-même, ainsi que nous l'avons ailleurs remarqué. Il paraît que de Grassis ou

(1) *Non però si vogliono tralasciare il gran decoro e la maestà con cui esercitò sempre le sacre funzioni sopra tutti gli antecessori.* — Pallavicini, *Conc. di Trento*, l. x, c. 11.

(2) *Vesperà, in vigilià corporis Christi, papa fuit semper nude capite in processione portans sacramentum.* — Parid. de Grassi, *Diarium ineditum*.

(3) Voyez le chapitre 1 de ce volume.

un autre avait composé tout exprès pour le service des chapelles pontificales un rituel où le cérémonial romain était minutieusement décrit. Le manuscrit tomba dans les mains de Christophore Marcello, archevêque de Concyre, qui le fit imprimer à Venise en 1515, et le dédia à Sa Sainteté.

Paris de Grassis voulait absolument qu'on punit ce qu'il appelait un crime de lèse-majesté pontificale (1); mais le pape, qui connaissait mieux l'antiquité ecclésiastique que son maître des cérémonies, bien loin de condamner, approuva l'archevêque, qui livrait ainsi à la piété des fidèles une liturgie dont jamais Rome n'avait fait un secret (2).

Léon X se levait de bonne heure, et faisait sa prière à genoux; quand la maladie dont il est atteint l'avait fait souffrir la nuit, il prenait un luth suspendu à la muraille de sa chambre à coucher, et se mettait à jouer. Il estimait que la musique est un présent du ciel, qu'elle adoucit le caractère et qu'elle élève l'âme à Dieu. Il la regardait, après les lettres, comme la plus efficace consolation de l'homme dans l'exil. Il aimait à converser sur les principes de l'art musical (3), il démontrait ses théories en s'accompagnant sur le luth. Les musiciens comme les humanistes venaient chercher fortune à Rome, où le pape les accueillait avec empressement. C'est à Léon X que le Florentin Pierre Aaron dédia le livre qui a pour titre : *il Toscanello in musica*. Aaron nous apprend dans son épître dédicatoire que, voulant se faire un sort, car il était pauvre, il vint à Rome et se livra avec ardeur à l'étude des sciences musicales, jusqu'à ce que la mort lui eût ravi son généreux protecteur (4).

(1) *Rebatur reum esse violatæ pontificiæ majestatis.* — Fabroni, l. c., p. 207.

(2) *Id.*, ib.

(3) *Disputabat etiam libenter de tonis et chordis, totaque numerorum proportione, habebatque in ipso cubiculo in quo cubabat, instrumentum quo se exerceret, et dictorum suorum rationem redderet.* — Fabroni, l. c., p. 206.

(4) *Doctor Burney's Hist. of music*, vol. III, p. 154.

Le professeur Thibaut, dans son beau livre sur la musique, a dit : « L'Église catholique avait, selon son système, plus que toutes les autres, les plus pressantes raisons de conserver intacts les chants primitifs nommés ambrosiens et grégoriens, chants vraiment célestes, mélodies sublimes, ravissantes intonations qui ont été créées par le génie dans les temps primitifs du christianisme, et qui saisissent l'âme plus profondément que beaucoup de nos nouvelles compositions combinées pour l'effet (1). »

Nous n'avons pas besoin de dire que les chants empreints d'une simplicité sévère n'étaient pas plus du goût de Léon X que de son siècle. A cette époque, tous les esprits étaient emportés comme à leur insu vers l'effet : c'était l'effet qu'on cherchait en poésie, en peinture, en sculpture, en musique, et Léon X, sorti du monde brillant de Florence, ne put échapper à cette loi commune que subissait l'intelligence. Un frère s'était rencontré dans un couvent, Savonarole, qui avait tenté de rendre au choral religieux sa forme primitive; mais il ne vécut pas assez de temps pour opérer cette révolution, que le Nord devait poursuivre plus heureusement. Le clergé, si rigoureux à Rome, plus qu'ailleurs peut-être, pour tout ce qui tient au rite, laissa introduire la musique mondaine dans l'église; la psalmodie, avec son ordonnance uniforme, ne pouvait plaire à ce peuple qui allait admirer sur les murs du Vatican les arabesques de Jean d'Udine; à la Farnésine, l'Alexandre de Soddoma, et plus tard, dans diverses chapelles, les peintures de Jules Romain. Ce n'est pas dans une église de Rome à la renaissance qu'on aurait chanté une litanie de la Vierge sur le mode du sixième ton des psaumes; or Léon X, pas plus que tout ce qui l'entourait, n'était porté de sa nature au beau simple.

Cette passion pour la musique suivait le pape jusqu'à table : à la fin de ses repas, on appelait des musiciens qui exécutaient diverses mélodies en s'accompagnant sur la gui-

(1) M. Laurens, *Revue du Midi*, 1843, p. 298.

tare ou sur un autre instrument. Ce repas ressemblait assez à ceux que Vida donnait aux étrangers dans son évêché d'Albe. Les légumes y figuraient en abondance; le mercredi, pas un plat de viande ne paraissait sur la table; le vendredi, on n'y servait que des racines; le samedi, il était de règle qu'on ne mit pas de couvert, le pape jeûnant ce jour-là (1). Léon X mangeait peu et ne buvait que de l'eau. Paul Jove, qui plus d'une fois eut l'honneur de s'asseoir à la table du pontife, nous dit que l'amour des lettres et des arts était si vif en lui, qu'il ne voulait pas que le temps du repas fût perdu pour l'instruction des convives : il indiquait un sujet souvent religieux, auquel tout le monde prenait part (2). Quelquefois l'entretien roulait sur un livre récemment paru, et dont Sa Sainteté indiquait les défauts ou les mérites (3).

Le soir, la conversation se renouait, vive, animée, pleine de saillies, de mots heureux, de traits d'esprit que le pape échangeait avec ses hôtes. Il savait, avec une adresse infinie, amener la discussion sur les poètes profanes, qu'il avait tant aimés dans sa jeunesse, et dont il citait par cœur de longs fragments. C'était tour à tour un professeur, mais sans pédanterie, analysant les beautés d'un passage de Virgile avec un goût qu'eût envié Politien; un archéologue déchiffrant une inscription avec l'érudite intelligence de Pomponio; un philosophe discutant comme Benivieni l'influence de Platon sur la restauration des lettres; un autre Castiglione exposant ses théories sur les lois du beau; et

(1) Itemque animo verè pudico, die Mercurii carnes non edere, die autem Veneris nihil gustare præter legumen et olera, ac die demum Saturni cenà penitus abstinere incorruptà lege instituisset. — Paul Jov., Vita Leonis X, lib. iv.

(2) Tanto studio tenebatur, ut ne ipsum quidem epularum tempus sine nostrâ utilitate prætervolare sinat. — Matt. Hercul. ap. Fabroni, in Adn., 83.

(3) Relatum est Sanctitatem tuam ipsam cardinalibus plerisque et amatâ sorore adstantibus, amotâ mensâ, serenâ fronte, ad lassitudinem legisse universa. — Pet. Martyr, ep. 562.

quand ses convives portaient une robe rouge, un nouveau Sadolet tout plein des Pères de l'Église (1). De ses vastes lectures chrétiennes et profanes, il avait retenu une foule de sentences qu'il amenait avec un à-propos exquis. Tous ceux qui avaient le bonheur de l'approcher s'en allaient émerveillés de ses connaissances variées, de son érudition, de son beau langage. Le peuple l'aimait avec passion, et s'inclinait quand il passait comme devant un saint, parce qu'il admirait en lui des mœurs d'une pureté si éclatante, que la calomnie n'essaya pas même de le ternir : enfant, adolescent, homme fait, il vécut chaste et défia jusqu'au soupçon (2).

Nous savons les reproches que de sévères moralistes ont adressés à Léon X : ils blâment surtout son amour pour la chasse. Il est certain que le pape aima cet exercice avec une sorte de passion : ses médecins lui en avaient fait un précepte hygiénique (3); le repos eût abrégé ses jours (4). Vers la fin de l'été, il commençait ses promenades aux environs de Rome. Quand les pluies avaient rafraîchi l'atmosphère, si chaude dans la Romagne jusqu'à la fin de septembre, il se rendait à Viterbe et s'amusait à chasser aux perdrix, aux faisans, et aux oiseaux de toutes sortes dont le

(1) Non de inani levique materiâ loquebatur, sed de Deo, naturâ, sacris, jurè, legibus, cæterisque rebus quæ summæ et eruditionis ac perspicacis ingenii dignæ visæ fuerunt. — Matt. Hercul. apud Fabroni, in Adn., 83.

(2) Super omnia tamen est cæteris eximiis virtutibus continentiæ incredibilis adjecta vis, quæ ad eò circumfusis undique sensibus voluptates perdomuit, perfergitque, ut non extra libidinem modò, sed et quod rarò ulli contigit, extra famam libidinis, tam in pontificatu quàm in omni antea actâ vitâ se conservavit, jugiterque conservat. — Matt. Hercul. ap. Fab., in Adn. 84.

(3) Matt. Hercul. ap. Fabroni, in Adn. 84.

(4) Propterea quòd ejusmodi per agros atque saltus pervagatio, dum in equis sumus, ad valetudinem viresque corporis firmandas plurimum valet; medicique nostri nobis magnoperè suadent ut et motus et vocationis genere quàm creberrimè utamur. — Epist. Leon. X, Joanni Neroni.

pays abonde; puis il continuait ses excursions, s'embarquait sur le lac de Bolsène, mettait pied à terre dans l'île qui s'élève au milieu des eaux, et pêchait pendant des heures entières. Alexandre Farnèse l'attendait sur le rivage, pour le recevoir dans l'une de ses belles villas, demeures toutes royales, où Léon X, entouré de ses serviteurs, se livrait à un autre plaisir qu'il chérissait par-dessus tout : la conversation, à la nuit tombante, au pied de l'un de ces beaux pins chantés par Virgile. Là il faisait comme Machiavel à Casciano, il évoquait les ombres des grands hommes de l'antiquité : seulement le pape appelait les poètes, tandis que le publiciste n'interrogeait que les historiens. Dans ces doctes entretiens, Léon X n'était plus qu'un humaniste, dont Bembo pouvait discuter les jugements littéraires. Plus de vingt ans après la mort du pontife, Sadolet, dans son évêché de Carpentras, se rappelait avec attendrissement ces heureux instants passés avec son souverain, et des larmes s'échappaient de ses yeux !

Bientôt le pape quittait la maison de plaisance de Farnèse, et s'avancait jusqu'à Civita-Vecchia. « Là, dit Roscoë, qui a copié les récits de Paul Jove, on rassemblait, dans une plaine couverte de broussailles et entourée de collines disposées en amphitéâtre, un grand nombre de bêtes fauves qu'il prenait plaisir à chasser (1). »

On conserve aux archives de Civita-Vecchia une lettre charmante de Léon X au gouverneur du château; elle est datée de Rome le 18 octobre 1518 :

« Mon cher châtelain, dit le pape, je serai, le 24 courant, à Civita-Vecchia, avec une suite nombreuse. Vous me servirez du poisson et un bon diner : il faut que je fasse figure au milieu de tous ces littérateurs, de tous ces artistes que j'amène avec moi. Je vous rembourserai de mes deniers tout ce que vous aurez dépensé. Je vous recommande bien de faire attention à ce qu'il ne manque rien au repas, car il

(1) Roscoë, t. IV, p. 401. — Paul. Jov., Vita Leonis X, lib. iv.

s'agit de festoyer des hommes de grande importance et que j'aime avec délices. Nous serons cent quarante : que cela vous serve de règle; vous ne pourrez pas prétexter d'ignorance. Je vous donne ma bénédiction. Votre souverain, qui vous aime tendrement (1). »

Les convives qu'il amenait avec lui étaient, entré autres, Bembo, Sadolet, Favorino, Berni et Raphaël (2).

Mais, de toutes les villas hors de Rome, c'était la Magliana dont Léon X préférait le séjour.

A quelques milles du Vatican, sur les bords du Tibre, au pied du monastère de Sainte-Cécile, est une vaste plaine, jadis habitée par une peuplade du nom de Manlia (3); tout autour s'étendent des collines autrefois plantées d'arbustes. C'est là que Sixte IV fit élever un magnifique palais, qu'Innocent VIII accrut et embellit; c'est là que Léon X venait souvent se réfugier pour échapper au tumulte de Rome, amenant avec lui des ambassadeurs étrangers, des princes, des grands seigneurs et des artistes, et le plus souvent deux ou trois de ses serviteurs intimes. On savait le jour où le pape viendrait habiter la Magliana; alors le chemin que devait traverser Sa Sainteté était rempli de paysans qui, à la vue de leur souverain bien-aimé, s'agenouillaient pour recevoir sa bénédiction. Sur son passage on élevait des bancs

(1) Mio caro castellano : il dì 24 del corrente io sarò in Civita-Vecchia col mio copioso seguito. Vi prego che mi facciate trovare del buon pesce, ed un pranzo compito per me, et per la mia comitiva numerosa. Fatemi fare buona figura con gente stimabile oltremodo, essendo tutti o quasi tutti letterati ed artisti di somma riverenza. Tuttociò che spenderete vi sarà tosto rimborsato da me appena sarò costì. Vi raccomando che non manchi nulla per deliziare cotali uomini, avendoli sommamente cari. Il pranzo lo preparerete nel forte, e saremo 140 individui; tuttociò vi serva di norma, onde non siavi veruna sconcezza per difetto d'ignoranza. Vi benedico, e credetemi il vostro amorevole sovrano.

(2) Memorie di Corneto raccolte e non pubblicate da Casimiro Piero Falsacappa. — Bib. Barberini.

(3) Antonio Nibby, Analisi storico-antiquaria dei dintorni di Roma, t. II, p. 285-289.

de verdure, des arcs de triomphe tressés de fleurs. Le pontife descendait de cheval ou de voiture, s'asseyait sur un des bancs rustiques improvisés par la piété, interrogeait les vieillards, embrassait les enfants, dotait les jeunes filles, payait les dettes des pauvres laboureurs, et s'en allait comblé de bénédictions et de témoignages d'amour.

La Magliana n'existe plus ; mais le souvenir de celui qui l'habita longtemps vit toujours. Les paysans montrent encore le tertre où Léon X venait tenir ses assises villageoises. Ils ne savent pas que celui qui traversa tant de fois ces campagnes aujourd'hui si tristes fut le protecteur des lettres, le Mécène des artistes ; que, grâce à sa faveur, plus d'un « cygne au blanc plumage se changea en phénix à la couronne de pourpre, et plus d'un laurier en diadème, » comme dit le poète (1) ; qu'il illustra son règne par de splendides monuments, qu'il donna son nom au siècle qui le vit naître : on leur a dit seulement que Léon X répandait la joie partout où il portait ses pas, qu'il aimait les pauvres, qu'il pratiquait la justice, qu'il était le père de ses sujets, et ils ne peuvent prononcer son nom sans attendrissement.

- (1) E più d'un cigno candido e canoro
Col capo d'ostro diventò fenice;
Per te vede cangiar Parnasso tutto
Le ghirlande in diademi, e l'ombra in frutto.

MARINI.

FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU DEUXIÈME VOLUME.

CHAPITRE I. CONCILE DE LATRAN. 1515 et suiv. — Ouverture du concile de Latran par Léon X. — Carvajal et Saint-Severin y comparaissent, souscrivent une formule de rétractation et sont solennellement absous. — Léon X fait grâce à Ferreri, secrétaire du conciliabule de Pise. — Réformes entreprises par Léon X. — Réforme du haut clergé, réforme des prêtres et des moines. — Décret du concile sur l'éducation cléricale et sur les prédicateurs. — Combien sont peu fondées les plaintes que l'Allemagne fit entendre contre Rome par l'organe de Hutten. — Idée sommaire des principaux actes du concile de Latran, et nécessité de les étudier pour répondre aux accusations du protestantisme. 1

CHAPITRE II. LE CONCILE DE LATRAN. LES MONTS-DE-PIÉTÉ. 1515 et suiv. — L'usure, au moyen âge, est exercée par les juifs. — Le frère Barnabé, moine récollet, a la première idée des monts-de-piété. — Il est secondé plus tard par un religieux du même ordre, Bernardin de Feltre. — Succès des prédications du moine, qui meurt en odeur de sainteté. — Cajetan, dominicain, attaque les monts comme usuraires; vive polémique qu'il excite. — Léon X y met fin en approuvant ces établissements. 19

CHAPITRE III. LE CONCILE DE LATRAN. LA PRESSE. — Les manuscrits au moyen âge. — Difficultés de la science. — Susceptibilité et orgueil de l'humaniste. — Quelques exemples de querelles littéraires de la Renaissance. — Politien et Mabile, Galeotto et Merula. — La presse ne respecte rien ; elle attaque jusqu'à la royauté, que Pontano joue dans un de ses dialogues. — Réflexions sur cette polémique. — On ne saurait nier les services rendus à l'imprimerie par la papauté. — Ce que de' Bussi fit à Romé pour les ouvriers typographes. — Plaintes élevées de toutes parts contre les abus de la presse. — Dangers dont elle menace la société.